

Salubrité. Transparence. Responsabilité.



TABLE DES MATIÈRES

Message du président et du directeur général	1
Mission, objets et vision	2
Profil de l'organisme	5
Cadres de reddition des comptes et des activités	6
Gouvernance du Centre	8
Conseil d'administration, 2017–2018	9
Organigramme	13
Buts et orientations stratégiques	15
Résumé des objectifs de rendement pour les activités de 2017-2018	17
Premier but	18
Deuxième but	22
Regard sur l'avenir	24
Responsabilité de la direction en matière d'informations financières	25
Rapport du vérificateur indépendant	26

Message du président et du directeur général

Au cours de l'exercice 2017-2018, le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau (le Centre) a, dans le cadre de ses efforts d'amélioration constants, renforcé ses programmes pour coordonner l'enseignement, la formation et les renseignements fournis aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable, ainsi qu'au public, à travers l'Ontario.

Le Centre a continué d'administrer et d'offrir des cours obligatoires au nom du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (le Ministère), et a offert un nouveau cours obligatoire, L'essentiel pour l'exploitant de réseaux d'eau potable. Pour répondre aux besoins des clients, il a aussi organisé un vaste éventail de formations spécialisées, notamment des cours pratiques, des ateliers sur les petits réseaux, des événements Maintenancefest et des ateliers sur la Norme de gestion de la qualité de l'eau potable. Le programme d'assurance de la qualité du Centre a veillé à ce que les normes soient respectées dans toutes les initiatives de formation. Au cours de l'exercice 2017-2018, le Centre a formé 7 080 participants à travers l'Ontario.

Au cours du dernier exercice, le Centre a joué un rôle important en appuyant l'objectif du gouvernement de l'Ontario de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau potable dans les collectivités des Premières Nations. Avec l'aide du Ministère et des deux partenaires du Centre,

Keewaytinook Okimakanak du Northern Chiefs' Council et l'Ontario First Nations Technical Services Corporation, le Centre a donné le Cours de base à l'intention des apprentis-exploitants de réseaux d'eau potable à 45 exploitants de réseaux d'eau potable des Premières Nations.

L'installation de démonstration technologique a offert un enseignement axé sur le client et des formations pratiques, et a réalisé des projets pilotes pratiques en faisant appel à diverses technologies de traitement et de distribution de l'eau potable. Le Centre a finalisé deux projets pilotes et a continué de travailler sur cinq autres, afin d'apporter des renseignements sur la qualité de l'eau de source, l'efficacité du traitement et des technologies de traitement alternatives. Un grand nombre de ces projets sont à long terme et commencent au cours d'une année pour se terminer l'année suivante. Le personnel du Centre a participé activement à de nombreuses présentations et a partagé des renseignements avec des clients sur le traitement, l'équipement et les exigences opérationnelles nécessaires pour garantir que l'eau potable est salubre.

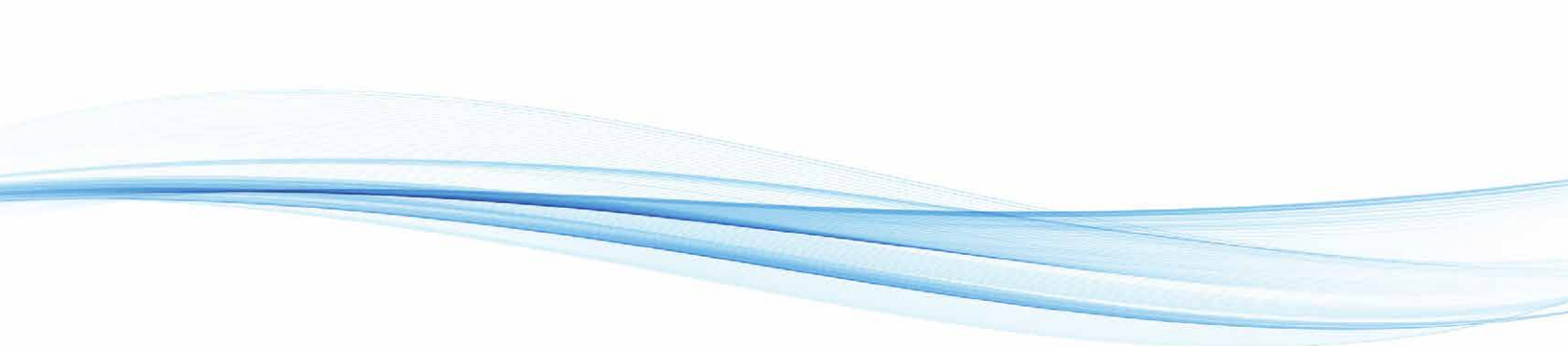
Nous aimerions saisir cette occasion afin de remercier le Ministère pour son aide et son soutien financier continu, le conseil d'administration de la supervision des opérations du Centre, et la direction et le personnel du Centre de s'assurer que l'eau potable de l'Ontario est bien protégée.



John Stager,
président, conseil d'administration



Carl Kuhnke,
directeur général



Mission, objets et vision

MISSION

Le Centre a pour mission d'instruire et d'aider ses clients lorsque leurs réseaux d'eau sont exposés à des risques, afin de préserver la qualité de l'eau potable en Ontario.

OBJETS

Le Règlement de l'Ontario 304/04 pris en application de la *Loi sur les sociétés de développement* définit les objets du Centre, qu'il réalise seul ou de concert avec d'autres organismes :

- Coordonner et offrir aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable une formation et un enseignement sur l'eau potable.
- Fournir des renseignements, un enseignement et des conseils aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable et au public sur :
 - i. le traitement de l'eau nécessaire pour que l'eau potable soit saine;
 - ii. l'équipement et la technologie utilisés pour que l'eau potable soit saine;
 - iii. les exigences opérationnelles nécessaires pour que l'eau potable soit saine; et
 - iv. d'autres questions environnementales concernant l'eau potable.

- Commanditer des recherches visant les activités liées à ses objets.
- Conseiller le ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (le ministre) sur les priorités en matière de recherche et de développement dans le but d'assurer et de maintenir la salubrité de l'eau potable.
- Entreprendre d'autres activités, conformément à ses objets, décrites dans des directives émises par le Ministère ou établies en accord avec le ministre.

VISION

Le Centre est un organisme connu pour son approche innovatrice et pratique en matière d'acquisition de connaissances et de capacités pour ceux qui sont responsables des réseaux d'eau, tout particulièrement dans le domaine des vulnérabilités de ces réseaux.



Des participants au cours Exploitation de
petits réseaux d'eau potable font un exercice

Des étudiants du collège Fleming travaillent sur une activité de formation dans l'installation de démonstration technologique. Le Centre offre des formations pratiques aux 16 collèges à travers la province qui donnent le Cours de base à l'intention des apprentis-exploitants de réseaux d'eau potable dans le cadre de leurs programmes.



Profil de l'organisme

Le Centre, un service opérationnel du gouvernement de l'Ontario, a été créé en octobre 2004 suite aux recommandations du juge en chef adjoint Dennis O'Connor dans le rapport d'enquête sur Walkerton. Le Centre coordonne et offre un enseignement, une formation et des conseils aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable à travers l'Ontario.

Le Centre cherche à répondre aux besoins des professionnels du secteur de l'eau potable en offrant une gamme complète de formations à travers l'Ontario. L'installation de démonstration technologique, avec ses technologies de traitement et de distribution de l'eau potable, facilite la formation pratique, l'enseignement et la communication de renseignements et de conseils sur le matériel de traitement et de distribution de l'eau, les technologies, les exigences opérationnelles et des questions environnementales liées à l'eau potable. Le Centre évalue aussi des besoins et des lacunes dans la recherche, commandite des recherches qui contribuent à ses objets et utilise les résultats des recherches pour améliorer la formation. Le Centre collabore avec la province dans des initiatives qui ont pour but d'améliorer l'eau potable dans les collectivités des Premières Nations.

Cadres de reddition des comptes et des activités

Le Centre est régi par le Règlement de l'Ontario 304/04 pris en application de la *Loi sur les sociétés de développement*, ses propres règlements et un protocole d'entente entre le ministre et le Centre. Le Centre tient à être publiquement transparent et responsable à l'égard des Ontariens et Ontariennes, et il réalise ses objets conformément aux lois et règlements applicables, aux directives du Conseil de gestion du gouvernement et aux politiques et lignes directrices du gouvernement de l'Ontario.

Conformément au Règlement de l'Ontario 304/04, le Centre doit présenter un rapport annuel pour chaque exercice. Le présent rapport annuel 2017–2018 comprend les états financiers vérifiés du Centre et fait partie de sa structure de reddition des comptes. Le rapport est présenté par le Centre au ministre, qui le dépose à l'assemblée législative de l'Ontario. Il est ensuite consultable par le public sur le site Web du Centre, à cwae.ca.

En outre, la Directive concernant les organismes et les nominations exige que le Centre prépare un plan d'activités annuel. En 2017-2018, le conseil d'administration a supervisé l'élaboration et la mise en œuvre d'un nouveau plan d'activités triennal, qui comprenait un examen des risques, des mesures de rendement et des résultats.

Il revient aussi au conseil d'administration de veiller à ce que l'exploitation et les transactions financières du Centre fassent l'objet d'une vérification annuelle externe, conformément au Règlement de l'Ontario 304/04 et au protocole d'entente. Cette vérification annuelle est ensuite soumise à l'examen du vérificateur général de l'Ontario. De plus, le Ministère examine les activités du Centre au moins une fois tous les trois ans, et le ministre peut demander une vérification en tout temps.

Outre ce cadre de reddition des comptes, il incombe au Centre d'élaborer et de mettre en pratique les politiques et procédures nécessaires pour assurer la transparence et la reddition des comptes de ses opérations.



Pour l'ensemble des cours, 93 pour 100 des répondants au sondage ont accordé une cote de bon ou excellent



Des professionnels participant à un Maintenancefest régional à St. Catharines font un exercice pratique.

Gouvernance du Centre

Le lieutenant-gouverneur en conseil nomme, sur recommandation du ministre, un maximum de douze membres pour siéger au conseil d'administration du Centre. Quatre nouveaux membres du conseil, pour un total de 12, ont été nommés au conseil d'administration au cours de l'exercice. Le mandat maximal des membres est de trois ans et peut être renouvelé. Le conseil rend compte à l'assemblée législative de l'Ontario par l'intermédiaire du ministre, et, sous la direction du président, est responsable de la surveillance de la gestion des activités du Centre. Le conseil se réunit régulièrement. La rémunération totale annuelle des membres du conseil d'administration s'est élevée à 29 950 \$ en 2017–2018.



Le conseil d'administration avec le directeur général Carl Kuhnke. Rangée arrière, de la gauche vers la droite : Rui De Carvalho, Keith Maracle, Delbert (Deb) Shewfelt, Stephen Spitzig, John Stager, Andrew Henry, Lou D'Alessandro et Carl Kuhnke. Rangée avant, de la gauche vers la droite : Deborah Martin-Downs, Laura Smit, Lorri Bova, Ellen Stitt et Kari-Anne Last.

CONSEIL D'ADMINISTRATION, 2017–2018

JOHN STAGER, président

Membre depuis : le 17 décembre 2013

Mandat actuel : du 17 décembre 2015 au 16 décembre 2018

M. Stager possède plus de 30 ans d'expérience dans la gestion environnementale et la transformation organisationnelle. De 2008 à 2012, il a été inspecteur en chef de l'eau potable pour la province de l'Ontario et aussi sous-ministre adjoint pour la Division de la gestion de la qualité de l'eau potable du Ministère. Avant d'occuper ce poste, M. Stager a été le sous-ministre adjoint responsable de l'initiative de modernisation des activités d'enquête, d'inspection et d'application des lois du Ministère de 2004 jusqu'à 2008. Dans ce rôle, M. Stager a entrepris une série d'initiatives de modernisation visant la conformité à la réglementation dans treize ministères de l'Ontario.

En 2000, M. Stager a représenté le gouvernement de l'Ontario à Walkerton en offrant un soutien interministériel à des personnes, des familles et des entreprises suite à la flambée épidémique d'E. coli.

M. Stager détient un baccalauréat en sciences de l'Université Acadia et est diplômé de l'Ivey Executive Program de l'Université Western et de l'Executive Program on Strategic Management of Regulatory and Enforcement Agencies de l'Université Harvard. En 2008, M. Stager a été le récipiendaire du prix Améthyste du gouvernement de l'Ontario pour son leadership innovateur.

LORRI BOVA

Ingénieure, services techniques, Six Nations de la Rivière Grand

Membre depuis : le 8 février 2018

Mandat actuel : du 8 février 2018 au 7 février 2021

M^{me} Bova apporte une vaste expérience dans tous les aspects de l'exploitation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées, tout particulièrement en ce qui concerne les collectivités des Premières Nations. Elle est certifiée à la fois à titre d'exploitante de réseau d'eau potable de classe IV et d'exploitante de réseau d'eaux usées de classe II.

M^{me} Bova est actuellement ingénieure des services techniques pour les Six Nations de la Rivière Grand. À ce poste, elle exerce diverses responsabilités dans les domaines de l'administration des contrats, du traitement de l'eau potable et des eaux usées, de la distribution, de la construction, de l'entretien et des travaux d'amélioration.

Auparavant, M^{me} Bova a été gestionnaire des réseaux d'eau et d'eaux usées pour le Mohawk Council of Akwesasne. Elle était alors responsable de l'exploitation et de l'entretien de deux installations de distribution et de traitement de l'eau, ainsi que de cinq installations de collecte et de traitement des eaux usées. En outre, M^{me} Bova possède une expérience connexe qu'elle a acquise à Services aux Autochtones Canada et à titre d'experte-conseil privée. Mme Bova a également été présidente de l'Aboriginal Water and Wastewater Association of Ontario.

M^{me} Bova est ingénieure et détient une maîtrise en génie civil et environnemental.

LOU ANTHONY D'ALESSANDRO

Inspecteur de la santé publique, bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound, division de la santé environnementale

Membre depuis : le 12 octobre 2004

Mandat actuel : du 20 août 2017 au 19 août 2020

M. D'Alessandro est un inspecteur agréé de la santé publique et possède plus de 35 ans d'expérience dans ce domaine. Il travaille actuellement pour le bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound au sein de la division de la santé environnementale. M. D'Alessandro est titulaire d'un certificat d'inspecteur de réseaux d'égouts individuels (partie 8, réseaux septiques, Code du bâtiment de l'Ontario). M. D'Alessandro a administré plusieurs programmes créés en application de la *Loi sur la protection et la promotion de la santé*.

RUI DE CARVALHO, M. Ing., Ing.

Vice-président principal, R.J. Burnside & Associates Limited

Membre depuis : le 12 octobre 2004

Mandat actuel : du 22 octobre 2016 au 21 octobre 2019

M. De Carvalho a plus de 40 ans d'expérience à titre d'ingénieur-conseil dans le secteur de l'approvisionnement en eau, tant au Canada qu'à l'étranger. En plus d'avoir exercé diverses fonctions dans des projets d'alimentation en eau municipale, il possède plus de 25 ans d'expérience dans la planification, la conception et la mise en œuvre d'infrastructures et de réseaux d'alimentation en eau pour des collectivités des Premières Nations en Ontario, en Alberta et au Labrador. Il a participé à des projets dans douze pays et contribue actuellement à divers projets internationaux d'alimentation en eau en Afrique subsaharienne et dans les Antilles. Il continue d'être actif dans le développement de nouveaux projets potentiels pour R.J. Burnside International Limited.

M. De Carvalho est ingénieur et aussi ingénieur-conseil accrédité par l'Ordre des ingénieurs de l'Ontario, ingénieur environnemental accrédité par l'American Academy of Environmental Engineers, et membre de l'International Water Association, de l'American Water Works Association, de l'Ontario Water Works Association, de la Société canadienne de génie civil et de la Water Environment Federation.

ANDREW HENRY

Directeur, approvisionnement en eau régional, Lake Huron & Elgin Area Water Supply Systems

Membre depuis : le 6 mai 2015

Mandat actuel : du 6 mai 2017 au 5 mai 2020

M. Henry détient un baccalauréat spécialisé en génie civil et environnemental et est ingénieur agréé. Il a exercé diverses fonctions dans le secteur municipal, notamment pour la ville d'Etobicoke (qui fait maintenant partie de Toronto), le district de Chilliwack, en Colombie-Britannique, et la ville de London, en Ontario.

M. Henry a participé à de nombreuses initiatives provinciales et fédérales, notamment l'élaboration d'un document de pratiques optimales avec la Fédération canadienne des municipalités et l'élaboration de la Norme de gestion de la qualité de l'eau potable pour l'Ontario, et il a aussi participé à des groupes de travail et à des comités consultatifs gouvernementaux principaux concernés par les permis des réseaux municipaux d'eau potable, la protection des eaux de source, les Grands Lacs, et l'assurance des infrastructures critiques et de la gestion d'urgence des Premières Nations.

M. Henry est membre du comité de protection des sources de la région du lac Érié et de l'Operating Authority Accreditation Management Committee de la province, et il est aussi coprésident de l'Ontario Water/Wastewater Agency Response Network. M. Henry a également été vice-président du groupe de travail pour le développement de ressources de soutien visant la mise en œuvre de la Norme de gestion de la qualité de l'eau potable par les municipalités de l'Ontario, et d'un comité d'étude provincial pour l'élaboration d'un manuel d'optimisation des réseaux d'eau potable.

M. Henry fait aussi partie du conseil d'administration de l'Ontario Municipal Water Association et en a été le président durant le mandat de 2014 à 2017.

KARI-ANNE LAST

Coordonnatrice des projets d'amélioration des opérations — eau, ville de Barrie

Membre depuis : le 21 mars 2018

Mandat actuel : du 21 mars 2018 au 20 mars 2021

M^{me} Last est actuellement coordonnatrice des projets d'amélioration des opérations — eau de la ville de Barrie. À ce titre, elle dirige diverses initiatives importantes, notamment les suivantes : mises à jour et révision du plan opérationnel en application de la Norme de gestion de la qualité de l'eau potable (NGQEP), coordination des évaluations des risques; développement et promotion de la formation interne des exploitants, et appui des activités en rapport avec l'eau dans le secteur de l'optimisation des processus et de la conformité à la loi.

Avant d'exercer ces fonctions, M^{me} Last a été exploitante de réseau d'eau de classe IV pour la ville de Barrie et, auparavant, pour la ville de Timmins. Dans ces fonctions, en plus de ses responsabilités à titre d'exploitante responsable du réseau et de la totalité des opérations des installations de traitement de l'eau de grande superficie, Mme Last a aidé, conseillé et donné des directives à d'autres exploitants en cas de problèmes de conformité et de processus, tout en dirigeant des projets pilotes et en présentant des conclusions à des conférences importantes annuelles sur l'eau potable.

M^{me} Last a aussi été professeure à temps partiel au collège Northern, où elle a donné des cours sur la surveillance et l'échantillonnage des eaux usées et de l'eau, la surveillance et l'échantillonnage du sol et de l'air, et l'analyse de la qualité de l'eau.

M^{me} Last est technicienne agréée en ingénierie avec spécialisation dans les domaines de l'environnement, des normes et de la conformité.

KEITH MARACLE, M. Ing., Ing., PMP

Directeur général, FHR Inc.

Membre depuis : le 28 septembre 2016

Mandat actuel : du 28 septembre 2016 au 27 septembre 2019

M. Maracle est un ingénieur et professionnel agréé en gestion de projet. Il possède un bagage d'expériences dans tous les aspects de la conception, de la mise en œuvre et de l'exploitation de réseaux d'eau potable et d'eaux usées.

M. Maracle possède aussi plus de 20 années d'expérience au cours desquelles il a travaillé étroitement avec des petites et des grandes collectivités des Premières Nations et des conseils tribaux, où il s'est occupé de questions liées à l'eau potable, aux eaux usées, au développement d'infrastructures et à la planification des immobilisations.

DEBORAH MARTIN-DOWNS, B. Sc. E., M. Sc.

Directrice générale de l'administration, Office de protection de la nature de la vallée de la Credit

Membre depuis : le 8 janvier 2018

Mandat actuel : du 8 janvier 2018 au 7 janvier 2021

M^{me} Martin-Downs est directrice générale de l'administration de l'Office de protection de la nature de la vallée de la Credit, où elle est responsable de tous les aspects de la planification stratégique, des finances, des opérations et de la gestion des terres. Avant d'exercer cette fonction, elle était directrice de la Division de l'écologie de l'Office de protection de la nature de Toronto et de la région (TRCA). Avant de travailler à la TRCA, M^{me} Martin-Downs a été conseillère environnementale pendant 16 ans à Gartner Lee Limited.

Au cours de sa carrière, M^{me} Martin-Downs a occupé des postes à responsabilité croissante de gestion d'équipes multidisciplinaires de spécialistes techniques dans les domaines du géoenvironnement, de l'aménagement du bassin hydrographique, de l'écologie terrestre et aquatique, des risques d'inondation et des infrastructures, de l'ingénierie des ressources en eau, de la protection des eaux de source et de la surveillance environnementale.

M^{me} Martin-Downs est aussi active dans des comités. Elle a été bénévole pendant 12 ans au Don Watershed Regeneration Council et est actuellement directrice bénévole de la Muskoka Lakes Association. Mme Martin-Downs a été membre du comité directeur du Latonnell Symposium pendant neuf ans, dont deux ans à titre de présidente. Elle a aussi été directrice du Centre ontarien de l'avancement des techniques écologiques, maintenant appelé BLOOM, pendant six ans. Elle est membre fondatrice et présidente de la Green Infrastructure Ontario Coalition.

M^{me} Martin-Downs détient un baccalauréat en études environnementales de l'Université de Waterloo et une maîtrise en zoologie et en études environnementales de l'Université de Toronto.

DELBERT (DEB) SHEWFELT

Membre depuis : le 10 avril 2013

Mandat actuel : du 10 avril 2017 au 9 avril 2020

M. Shewfelt a été conseiller municipal, préfet et maire de la ville de Goderich pendant plus de 28 ans, dont 22 en tant que maire. Il a aussi été conseiller du comté de Huron pendant quatre ans dans les années 1970, et de 2000 jusqu'à 2014, et a été président du conseil du comté de Huron (2007). Avant de devenir maire de Goderich, M. Shewfelt a été agent et promoteur immobilier.

M. Shewfelt a été membre de plusieurs conseils et comités, notamment le comité des maires de la Lake Huron Southeast Shores Initiative, de la Great Lakes and St. Lawrence Cities Initiative, de la Maitland Valley Conservation Authority (président) et du comité conjoint de gestion de l'Ausable Bayfield Maitland Valley Source Protection Region. Il a aussi été membre du groupe consultatif de l'Ontario Drinking Water Standard of Care Committee et a été président de l'Ontario Municipal Water Association.

Pour son dévouement continu à la protection de l'environnement et aux services municipaux, il a reçu la médaille du Jubilé d'argent de la Reine Elizabeth II en 1977 et la médaille du Jubilé de diamant de la Reine Elizabeth II en 2012.

En 2015, M. Shewfelt a été nommé au conseil d'administration de ONE CARE INC., un fournisseur de soins de santé sans but lucratif offrant des services de soutien à domicile et dans la collectivité à des habitants des comtés de Huron et de Perth, notamment : repas livrés à domicile, transport EasyRide, et programmes de relève et de jours de sortie pour adultes.

LAURA SMIT

Superviseure des eaux et des eaux usées,
ville de Whitchurch-Stouffville

Membre depuis : le 18 février 2015

Mandat actuel : du 18 février 2017 au 17 février 2020

M^{me} Smit a consacré plus de 15 ans à l'exploitation et à l'entretien de réseaux d'eau et d'eaux usées. Née et élevée à Orillia (Ontario), Mme Smit a commencé à travailler avec le canton de Severn en 2001. Elle a occupé le poste de gestionnaire d'installation de traitement des eaux usées à Jasper, en Alberta, avant de retourner en Ontario en 2008, et elle travaille maintenant pour la ville de Whitchurch-Stouffville.

STEPHEN SPITZIG, CPA, CMA

Membre depuis : le 12 octobre 2004

Mandat actuel : du 5 novembre 2016 au 4 novembre 2019

M. Spitzig est un comptable dans le cabinet de Collins Barrow à Walkerton. Il est au service du milieu des affaires et de l'agriculture de la région de Walkerton depuis plus de 32 ans. Il a obtenu son titre de comptable professionnel agréé en 2014 et détient son titre de comptable en management accrédité de la Society of Management Accountants of Ontario depuis 1999. Il détient aussi un baccalauréat spécialisé en administration des affaires de l'Université Wilfrid Laurier.

Né et élevé dans la ville de Chepstow en Ontario, M. Spitzig entretient des liens étroits avec la région de Walkerton et apporte son soutien à la communauté en faisant du bénévolat dans divers organismes.

ELLEN STITT

Mécanicienne/exploitante principale,
Agence ontarienne des eaux

Membre depuis : le 29 novembre 2017

Mandat actuel : du 29 novembre 2017 au 28 novembre 2020

M^{me} Stitt a été diplômée en 2013 du programme de technicien en qualité de l'eau du Collège Durham et possède une vaste gamme d'expériences pratiques en tant qu'exploitante de réseaux d'eaux usées et d'eau potable. Elle occupe actuellement un poste d'exploitante à l'Agence ontarienne des eaux, où elle agit également à titre de conseillère pour les nouveaux exploitants.

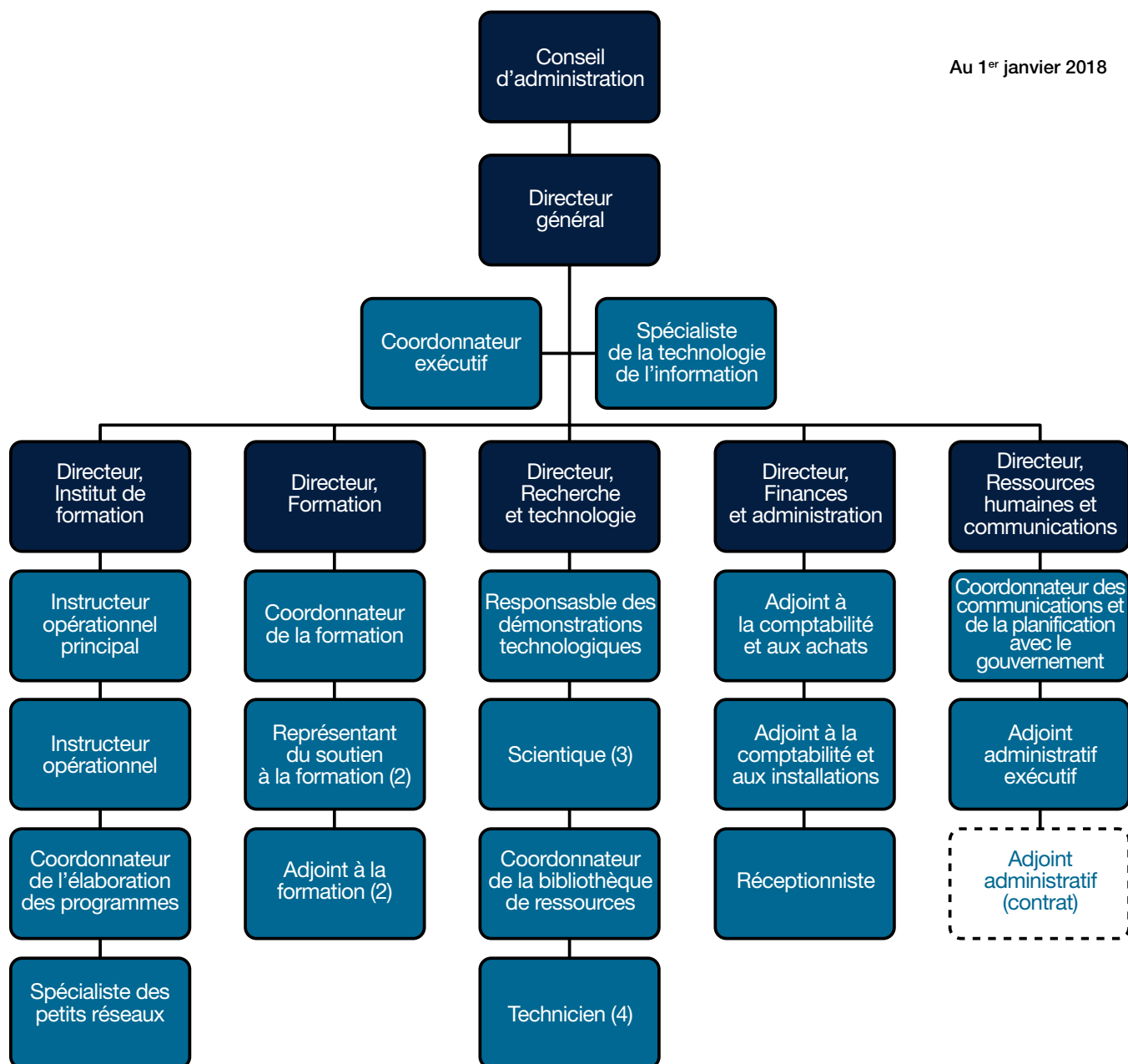
M^{me} Stitt est active dans le domaine du bénévolat et est actuellement coordonnatrice bénévole de webinaires avec le Comité des étudiants et des jeunes professionnels du Réseau canadien de l'eau. Elle est aussi bénévole au Great Waters Challenge Youth Advisory Board de Waterlution, où elle fait la promotion de l'éducation des jeunes relative à l'eau, et elle est coauteure d'un livre de contes pour enfants appelé *Canada's Great Water Adventure*.

Des participants font un exercice pratique dans le laboratoire du Centre durant l'atelier sur les petits réseaux à Walkerton.



Organigramme

Au 1^{er} janvier 2018





Des participants à l'atelier sur les petits réseaux participent à un module important dans l'installation de démonstration technologique.

Buts et orientations stratégiques

Le plan d'activités du Centre définit son orientation future, tout en faisant le meilleur usage possible de ses ressources pour atteindre ses objectifs. Au cours de 2017–2018, le Centre a élargi ses programmes existants et a créé de nouvelles initiatives pour appuyer l'objectif de veiller à ce que l'eau potable soit salubre. Le présent rapport annuel fait état des progrès accomplis par le Centre pour réaliser ces objectifs :

1. Répondre aux besoins des professionnels de l'eau potable en coordonnant et en offrant une gamme complète de cours de formation et un enseignement à travers la province.
2. Fournir des renseignements et des conseils sur l'eau potable par l'intermédiaire de l'installation de démonstration technologique et utiliser l'installation comme plateforme pour la formation pratique.



Le Centre a fourni une formation à plus de 7 000 participants dans la province en 2017-2018

Des participants travaillent sur une activité pratique durant le module sur la détection des fuites au cours du septième Maintenancefest annuel au Centre.



Résumé des objectifs de rendement pour les activités de 2017-2018

Initiative	Description	Indicateurs de rendement	Statut	Commentaires
Enseignement et formation	Répondre aux besoins des professionnels de l'eau potable en coordonnant et en offrant une gamme complète de cours de formation et un enseignement à travers la province.	Nombre de participants à la formation Le Centre avait fixé un objectif de 7 000 participants à la formation dans son plan d'activités 2017-2018.	Réalisé	Le Centre a formé 7 080 participants.
		Évaluation de la qualité de la formation Maintenir un indice d'assurance de la qualité > 0,850. L'indice d'assurance de la qualité est une évaluation de la qualité de la formation.	Réalisé	L'indice d'assurance de la qualité pour 2017-2018 a été de 0,931. Le maximum est 1,000.
		Nombre de cours pratiques Offrir 28 cours pratiques.	Réalisé	Le Centre a offert 36 cours pratiques en 2017-2018.
Information et conseils	Fournir des renseignements et des conseils sur l'eau potable par l'intermédiaire de l'installation de démonstration technologique et utiliser l'installation comme plateforme pour la formation pratique.	Visites techniques de l'installation de démonstration technologique Augmenter de cinq pour cent le nombre de personnes ayant visité l'installation de démonstration technologique. L'installation a été visitée par 424 personnes en 2016-2017.	Réalisé	Le Centre a organisé des visites techniques de l'installation de démonstration technologique auxquelles ont participé 482 personnes en 2017-2018, soit une augmentation de 14 % par rapport à 2016-2017. Ces visites jouent un rôle important dans la promotion des capacités techniques et opérationnelles du Centre et ont engendré un accroissement de la collaboration avec les intervenants du secteur public et du secteur privé.
		Nombre de publications Produire 10 publications, notamment des fiches techniques, des publications à comité de lecture et des présentations extérieures. Les publications ont pour but de communiquer des informations aux exploitants et aux preneurs de décisions qui supervisent les réseaux d'eau potable en Ontario.	Non réalisé	Le Centre a communiqué des informations au moyen de quatre présentations techniques et de deux rapports de projet pilote publiés en 2017-2018. Bien que le Centre ait eu pour objectif de produire 10 publications, les projets pilotes entrepris à la demande des clients ont été l'activité principale au cours de l'année. Le conseil d'administration a approuvé, en décembre 2017, des ressources supplémentaires pour répondre à l'augmentation de la demande de projets pilotes par les clients tout en s'engageant à continuer les présentations et les publications. Le Centre continuera de communiquer des informations par le biais de divers canaux afin d'aider les exploitants et les preneurs de décisions à superviser les réseaux d'eau potable en Ontario.

PREMIER BUT

Répondre aux besoins des professionnels de l'eau potable en coordonnant et en offrant une gamme complète de cours de formation et un enseignement à travers la province.

Au cours de 2017-2018, 7 080 participants ont été formés par le Centre à travers l'Ontario, ce qui dépasse l'objectif de 7 000 participants. Ceci inclut les participants aux trois cours obligatoires administrés et donnés pour le compte du Ministère et les participants aux formations spécialisées offertes par le Centre. Le Centre a aussi dépassé son objectif de 28 cours pratiques et en a offert 36. Le tableau de la page 20 indique le nombre de participants à toutes les initiatives de formation du Centre. Depuis sa création, le Centre a formé 76 106 participants.

Formation obligatoire

Le Centre a administré et donné les trois cours obligatoires exigés pour la certification pour le compte du Ministère : Cours de base à l'intention des apprentis-exploitants de réseaux d'eau potable, Exploitation de petits réseaux d'eau potable et le cours obligatoire pour le renouvellement du certificat. La nouvelle version du cours obligatoire pour le renouvellement du certificat, intitulée L'essentiel pour l'exploitant de réseaux d'eau potable a été élaborée par le Centre en collaboration avec le Ministère. Ce nouveau cours a été lancé le 1^{er} janvier 2018 et remplace le cours Diligence dans l'exploitation des réseaux d'eau potable. En 2017-2018, le Centre a donné une formation obligatoire à 3 641 participants.

Formation spécialisée

Le Centre offre une variété de formations spécialisées permettant d'obtenir les crédits d'éducation permanente exigés pour le renouvellement de la certification. Une initiative de formation pratique populaire est le Maintenancefest, dans le cadre de laquelle est proposée une gamme variée de modules de formation animés par des experts du secteur de l'eau potable. Les événements régionaux de Maintenancefest à St. Catharines et Thunder Bay ont permis de former 44 et 32

participants, respectivement, et le septième Maintenancefest annuel a formé 82 participants à Walkerton.

Une autre initiative de formation spécialisée réussie a été les ateliers sur la Norme de gestion de la qualité de l'eau potable organisés à Barrie et à Thunder Bay, qui ont attiré un total de 120 participants. Le Centre, le Ministère et les organismes d'accréditation SAI Global et NSF International Strategic Registration ont offert ces ateliers pour compléter le cours existant sur la Norme de gestion de la qualité de l'eau potable. Les ateliers ont fourni des renseignements sur l'évaluation des risques, la gestion des urgences, les dispositions et la conformité, ainsi que les pratiques exemplaires, et ont donné aux participants la possibilité de prendre connaissance des idées des experts invités.

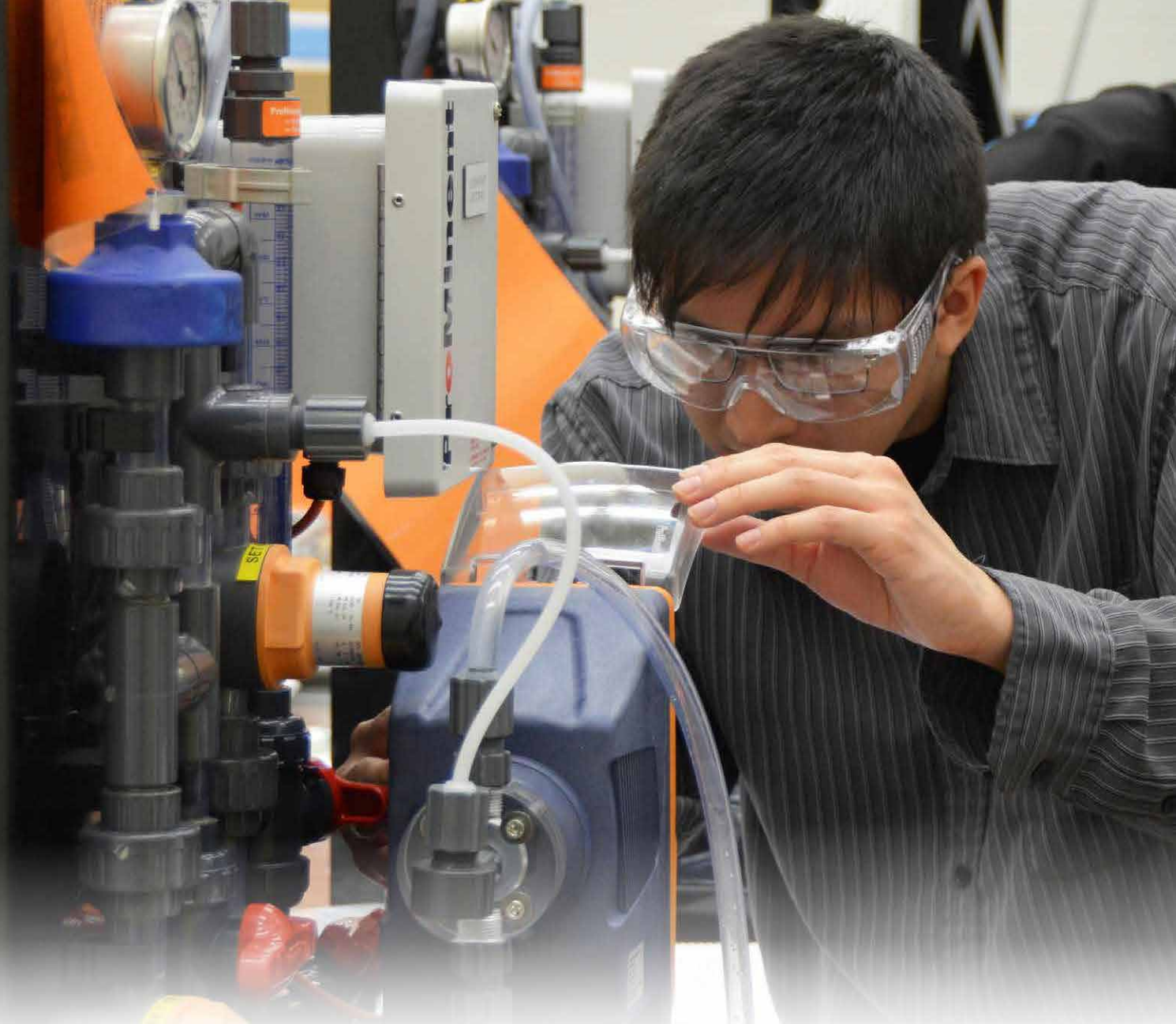
Formation pour les exploitants des petits réseaux d'eau potable

Le Centre a continué d'offrir une variété de formations destinées aux propriétaires et exploitants de petits réseaux d'eau potable. Deux cours pratiques prisés ont été Formation pratique pour les propriétaires et exploitants de petits réseaux d'eau potable et Notions de base pour les petits réseaux d'eau potable. Ces cours ont été conçus pour les petits réseaux réglementés en vertu du Règlement de l'Ontario 170/03, pris en application de la *Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable*, ou du Règlement de l'Ontario 319/08, pris en application de la *Loi sur la protection et la promotion de la santé*.

Le Centre a aussi offert des ateliers pratiques sur les petits réseaux à Huntsville, London et Walkerton, auxquels ont participé 91 personnes. Ces ateliers offrent une formation pratique pouvant être utilisée pour conserver la désignation de personnes qualifiées.



Des ateliers sur la Norme de gestion de la qualité de l'eau potable ont fourni une formation à 120 participants



Un étudiant du Cours de base à l'intention des apprentis-exploitants de réseaux d'eau potable pour les Premières Nations donné à Dryden travaillant sur une activité pratique.

Formation pour les exploitants de réseaux d'eau potable des Premières Nations

Une nouvelle orientation du Centre en 2017-2018 a été la formation des exploitants des réseaux d'eau potable des Premières Nations. Financés par le Ministère, le Centre et ses deux partenaires, l'Ontario First Nations Technical Services Corporation et Keewaytinook Okimakanak, ont donné le Cours de base à l'intention des apprentis-exploitants de réseaux d'eau potable à 45 exploitants de réseau d'eau potable des Premières Nations. Le programme de formation a été spécialement adapté à l'expérience des exploitants des collectivités des Premières Nations, tout particulièrement en ce qui concerne les réseaux petits et éloignés, et la formation a été offerte dans des collectivités des Premières Nations ou à proximité de celles-ci.

D'autres cours sont en train d'être élaborés, notamment des cours sur la gestion et le leadership, ainsi que des programmes de formation individualisés. La formation est offerte dans des endroits choisis de sorte à minimiser les déplacements des exploitants, et est donnée par des instructeurs autochtones ou possédant une vaste expérience dans la formation des exploitants dans les collectivités des Premières Nations. La formation est offerte gratuitement aux participants, et toutes les dépenses associées sont payées.

TABLEAU 1 : STATISTIQUES SUR LA FORMATION

Cours	Nombre de personnes formées 2015-2016	Nombre de personnes formées 2016-2017	Nombre de personnes formées 2017-2018	Total sur trois ans
Cours de base à l'intention des apprentis-exploitants de réseaux d'eau potable	286	316	355 *	957 *
Diligence dans l'exploitation des réseaux d'eau potable (en classe)	1 932	1 040	474	3 446
Diligence dans l'exploitation des réseaux d'eau potable (par correspondance)	305	244	168	717
L'essentiel pour l'exploitant de réseaux d'eau potable (en classe)	— **	— **	988	988
L'essentiel pour l'exploitant de réseaux d'eau potable (par correspondance)	— **	— **	154	154
Exploitation de petits réseaux d'eau potable (par correspondance)	946	884	807	2 637
Exploitation de petits réseaux d'eau potable (en ligne)	654	710	673	2 037
Exploitation de petits réseaux d'eau potable (en classe)	—	28	22	50
SOUS-TOTAL : COURS OBLIGATOIRES	4 123	3 222	3 641	10 986
Cours spécialisés	1 918	3 053	3 006	7 977
Normes de diligence – <i>Loi sur la salubrité de l'eau potable</i>	478	105	101	684
Programme de délivrance des permis des réseaux municipaux d'eau potable (en classe)	97	137	332	566
Cours du Northern Centre for Advanced Technology (cours en ligne sur la santé et la sécurité)	87 ***	—***	—***	87
SOUS-TOTAL : COURS NON OBLIGATOIRES	2 580	3 295	3 439	9 314
TOTAL	6 703	6 517	7 080	20 300

* Inclut les participants au Cours de base à l'intention des apprentis-exploitants de réseaux d'eau potable destiné aux exploitants des réseaux d'eau potable des Premières Nations.

** Ce tableau illustre le remplacement du cours obligatoire de renouvellement du certificat Diligence dans l'exploitation des réseaux d'eau potable par le cours L'essentiel pour l'exploitant de réseaux d'eau potable, que le Centre offre depuis le 1^{er} janvier 2018. Les exploitants doivent suivre les cours obligatoires pour obtenir ou conserver leur certification.

*** La prestation du programme s'est terminée le 30 juin 2015.

Programme d'assurance de la qualité

Le Centre est résolument engagé sur la voie de l'excellence et de l'amélioration continue de sa formation. Le Centre utilise un indice d'assurance de la qualité pour mesurer la satisfaction des participants à la formation et l'efficacité de la formation. Les mesures suivantes contribuent à l'établissement de l'indice d'assurance de la qualité :

- Évaluations des participants consistant en une cote pour l'instructeur, le contenu du cours et le cours dans son ensemble.
- Évaluations des participants après la formation comprenant des questions semblables à celles des formulaires d'évaluation initiale des participants.
- Évaluations des cours par le personnel du Centre au moyen de listes d'évaluation normalisées pour obtenir plus d'informations sur le contenu des cours et les instructeurs.

L'indice d'assurance de la qualité pour 2017-2018 a été de 0,931 sur un maximum possible de 1,000. L'indice d'assurance de la qualité indique que, pour l'ensemble des cours, 93,1 pour

cent des répondants au sondage ont accordé une cote de bon ou excellent, les évaluations possibles étant mauvais, médiocre, acceptable, bon et excellent.

Divers autres facteurs ont aussi joué un rôle dans le programme d'assurance de la qualité du Centre :

- Le Comité consultatif sur la formation, composé d'employés du Centre et d'une large gamme de spécialistes du secteur de l'eau qui y participent bénévolement, impulse l'amélioration continue du programme en examinant le plan de formation annuel du Centre et en donnant des recommandations sur la façon dont le Centre peut le mieux possible répondre aux besoins en formation du secteur de l'eau potable de l'Ontario.
- Le processus d'élaboration des programmes tire des renseignements d'une vaste gamme de sources, notamment les participants à la formation, le Comité consultatif sur la formation et les normes de l'industrie.
- Les instructeurs du Centre sont tenus de passer un cours de formation d'une durée de deux jours qui inclut une évaluation pratique de leur habileté à donner la formation.

Des participants travaillent en groupe durant l'atelier sur la Norme de gestion de la qualité de l'eau potable à Thunder Bay.



DEUXIÈME BUT

Fournir des renseignements et des conseils sur l'eau potable par l'intermédiaire de l'installation de démonstration technologique et utiliser l'installation comme plateforme pour la formation pratique.

Visites de l'installation de démonstration technologique

L'installation de démonstration technologique reflète la diversité des technologies de traitement et de distribution de l'eau potable utilisées en Ontario. En 2017-2018, le Centre a organisé des visites de l'installation de démonstration technologique auxquelles 756 personnes ont participé. Quatre cent quatre-vingt-deux de ces personnes, incluant des participants aux cours et des étudiants du postsecondaire, ont fait des visites techniques au cours desquelles on leur a communiqué des renseignements sur le matériel et les exigences opérationnelles nécessaires pour s'assurer que l'eau potable est salubre. Il s'agit d'une augmentation d'environ 14 % par rapport à 2016-2017, représentant un dépassement de l'objectif de 5 %. Le reste des visites ont été non techniques et ont servi à donner au public des renseignements généraux sur l'eau potable et le Centre.

Le Centre a apporté son soutien à des étudiants du postsecondaire de l'Ontario en donnant une formation pratique spéciale dans l'installation de démonstration technologique à 157 étudiants en 2017-2018. Cent dix-neuf de ces étudiants étaient inscrits dans dix des collèges qui offrent le cours de base à l'intention des apprentis-exploitants dans le cadre de leur programme d'études.

Publications

En 2017-2018, le Comité consultatif sur la recherche, composé d'employés du Centre et de personnes qui y participent bénévolement pour apporter leur expertise dans le secteur de la recherche sur l'eau, a identifié, évalué et classé par priorité des lacunes dans la recherche sur l'eau potable. Le Centre a fait les présentations suivantes, afin de communiquer des informations

sur le traitement, le matériel et les exigences opérationnelles nécessaires pour s'assurer que l'eau potable est salubre:

- Effet de l'ajout d'éléments nutritifs sur la maturation des filtres lents à sable. Présenté à la conférence et salon sur l'eau de l'Ontario à Niagara Falls, en Ontario, en mai 2017.
- Nouvelles préoccupations concernant la chloration de l'eau potable. Présenté à la 78^e Conférence éducative du Canadian Institute of Public Health Inspectors à Brampton, en Ontario, en octobre 2017.
- Réductions des produits pharmaceutiques et des composants associés au moyen de traitements classiques à l'ozone et aux UV/H₂O₂. Présenté à la conférence et salon sur l'eau de l'Ontario à Niagara Falls, en Ontario, en mai 2017.
- Petits réseaux d'eau potable et toxines des cyanobactéries. Présenté au Canadian Trace Organic Workshop, à Milton, en Ontario, en avril 2017.

Bien que le Centre ait eu comme objectif de produire 10 publications, une augmentation du nombre des essais pilotes et l'ouverture de la bibliothèque des ressources en eau potable ont été l'objectif principal au cours de l'année. À l'avenir, le Centre continuera de prendre des mesures pour communiquer des informations à travers divers canaux, notamment des publications, des fiches techniques, des présentations extérieures, la bibliothèque des ressources en eau potable et des rapports de projet pilote, dans le but d'améliorer les transferts de connaissances et d'aider les exploitants et les décideurs qui supervisent des réseaux d'eau potable. Des ressources supplémentaires ont été approuvées au cours de l'année afin de permettre au Centre de répondre à l'augmentation des demandes de projets pilotes tout en continuant de s'acquitter de ses responsabilités.



Quatre cent quatre-vingt-deux personnes ont fait des visites techniques de l'installation de démonstration technologique

Essais pilotes

Au cours de 2017–2018, le Centre a continué de privilégier des services d'essai pilote, en terminant deux projets et en continuant de travailler sur cinq autres. Les projets pilotes sont avantageux, car ils permettent au Centre de trouver des solutions à des problèmes particuliers de ses clients et de fournir des informations visant à améliorer la compréhension de la qualité de l'eau de source, de la performance du traitement, et des technologies ou paramètres des traitements alternatifs par les propriétaires, les exploitants et les organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable. Ils offrent aussi plus de possibilités d'apprentissage personnalisé que les publications. Les résultats des essais des projets pilotes peuvent être utilisés pour améliorer des formations existantes et contribuer à la création de nouveaux cours, ou encore être communiqués dans des conférences, des articles de publications pertinentes ou des fiches techniques qui récapitulent des informations techniques dans le but d'améliorer le transfert des connaissances. Les clients qui demandent et bénéficient d'essais pilotes peuvent ensuite utiliser les résultats à condition de s'investir davantage avec des entreprises d'ingénierie professionnelles et des consultants pour résoudre les vulnérabilités de leurs réseaux. Des projets pilotes sur les sujets suivants se sont poursuivis en 2017-2018 :

- Réduction de l'arsenic : Il peut y avoir dans l'eau potable traitée de certaines sources d'eau souterraine de l'arsenic à des niveaux pouvant affecter la santé humaine. Une norme révisée sur l'eau potable concernant l'arsenic est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018 et a été à l'origine d'une demande de projet pilote. Ce projet est en cours.
- Coagulation : Le Centre a entrepris un projet à l'échelle de banc d'essai pour améliorer le dosage de coagulant. Ce projet est actuellement en cours de planification.
- Réduction du fer et du manganèse : Des niveaux élevés de fer et de manganèse dans l'eau traitée peuvent donner lieu à des plaintes des clients. Le Centre a terminé un projet pilote dans ce domaine. Deux autres projets pilotes sont en cours.
- Contrôle des matières organiques naturelles et des trihalométhanes : Des niveaux élevés de matières organiques provoquent de nombreux problèmes, notamment l'augmentation des sous-produits de la désinfection, un goût et des odeurs désagréables, et la diminution de l'efficacité du processus de désinfection. Le Centre a terminé un projet et un second projet est en cours dans ce domaine.

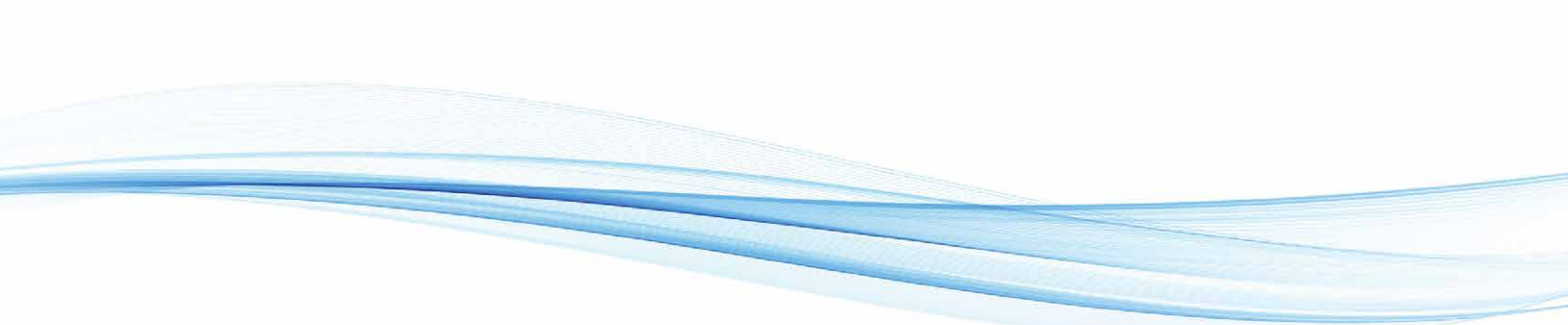
Service d'assistance téléphonique et bibliothèque des ressources en eau potable

Au cours de 2017-2018, le Centre a fourni des informations aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable au moyen du service d'assistance téléphonique et de la bibliothèque des ressources en eau potable. Le service d'assistance téléphonique, créé au cours de 2016-2017, permet à des employés bien informés du Centre de répondre à des appels techniques de clients et du public. La bibliothèque des ressources en eau potable est une bibliothèque de référence en ligne contenant des milliers de ressources traitant des problèmes courants des réseaux d'eau potable. Les ressources sont autorisées par le personnel du Centre pour être utilisées par les propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable. Une version pilote de la bibliothèque des ressources en eau potable a été évaluée par une vaste gamme d'intervenants, afin que l'utilité du projet soit déterminée. Les résultats ont été positifs et un projet pilote complet a été démarré en janvier 2018.

Recherche commanditée

Les projets de recherche suivants, qui avaient reçu des subventions du Centre au cours des années précédentes, se sont poursuivis en 2017-2018 :

- Chaire de recherches industrielles en traitement de l'eau à l'Université de Waterloo du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada. Le Centre apporte son soutien à un domaine de recherche lié à l'élaboration de stratégies de lutte contre les cyanotoxines.
- Réseau de recherche RES'EAU WaterNET. Le réseau de recherche RES'EAU WaterNET est un réseau canadien multidisciplinaire de recherche stratégique se consacrant à l'élaboration de solutions innovatrices et abordables pour des réseaux d'eau petits, ruraux et des Premières Nations. Les sujets de recherche des projets sont les processus de traitement intégrés et novateurs, la modélisation et l'évaluation de la santé de l'eau, et la gouvernance, la gestion des risques et la conformité.



Regard sur l'avenir

Le Centre est résolu à répondre aux besoins en formation des propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable de l'Ontario. Le Centre continuera à faire un usage optimal de ses ressources pour remplir sa mission. Les initiatives en cours et futures comprennent :

- Offrir un enseignement et une formation sur l'eau potable aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable.
- Offrir un enseignement et une formation sur l'eau potable à des exploitants de réseaux d'eau potable des Premières Nations, afin de contribuer au travail collaboratif du Ministère avec les Premières Nations et le gouvernement fédéral dans le but d'améliorer l'eau potable dans les collectivités des Premières Nations de l'Ontario.
- Respecter des normes sur la qualité de la formation grâce à un programme d'assurance de la qualité et maintenir un indice d'assurance de la qualité supérieur à 0,850.
- Offrir plus de cours pratiques.
- Faire des essais pilotes de création de programmes d'apprentissage électroniques pour divers projets, afin de veiller à ce que le Centre se maintienne dans le courant dominant des technologies et des modes de travail nouveaux.
- Augmenter le nombre de visites de l'installation de démonstration technologique du Centre.
- Faciliter l'accès à l'information au moyen de la ligne d'assurance téléphonique, de la bibliothèque des ressources en eau potable et de publications, notamment des présentations externes et des fiches techniques.
- Entreprendre des projets pilotes pour combler des lacunes dans l'information.
- Offrir des formations pratiques spéciales à des étudiants du niveau postsecondaire inscrits dans des collèges qui donnent le cours de base obligatoire à l'intention des apprentis-exploitants du Ministère.

Responsabilité de la direction en matière d'informations financières

La haute direction et le conseil d'administration sont responsables du rendement du Centre sur le plan financier. Le conseil d'administration examine et approuve les états financiers et les informations présentées dans le rapport annuel.

Responsabilités du Comité des finances et de la vérification

Le Comité des finances et de la vérification du conseil d'administration reçoit et examine les états financiers trimestriels du Centre. Ces états des revenus totaux et sectoriels indiquent les écarts des revenus et des dépenses, qui sont passés en revue par l'équipe de direction du Centre.

Le Comité des finances et de la vérification participe également au processus de vérification :

- En se réunissant avec l'équipe de direction du Centre et le vérificateur externe pour passer en revue les questions méritant d'être prises en compte lors de la prochaine vérification.
- En examinant avec la direction l'évaluation des contrôles internes faite par le vérificateur externe.
- En examinant le rapport complet rédigé par le vérificateur externe.
- En examinant les solutions apportées par la direction pour corriger toute faiblesse mise en évidence et le suivi ultérieur de ces questions.

Vérification externe

BDO Canada LLP a vérifié les états financiers 2017-2018 du Centre. Les comptables agréés ont pour responsabilité de déterminer si les états financiers sont présentés objectivement et conformément aux normes comptables généralement reconnues dans le secteur public. Le rapport du vérificateur décrit l'étendue de l'examen et donne un avis sur les états financiers.

Analyse des résultats financiers

Revenus

Le Centre continue de recouvrer ses coûts à même les droits d'inscription à la formation. En 2017-2018, le Centre a généré des revenus se montant à 2,0 millions de dollars avec les droits d'inscription aux formations, ce qui représente une augmentation de 7 % par rapport à 2016-2017. La raison a été qu'un plus grand nombre de participants ont été formés. Le Centre a aussi reçu un paiement de transfert du gouvernement de l'Ontario s'élevant à 3 millions de dollars en 2017-2018.

Au cours de 2015-2016, le gouvernement de l'Ontario a fait un paiement de transfert de 1,85 million de dollars au Centre pour complètement financer les dépenses de formation des Premières Nations. Le Centre a dépensé 0,29 million de dollars en 2017-2018.

Dépenses

Le total des dépenses en 2017-2018 a été de 5,2 millions de dollars, soit une augmentation par rapport à 2016-2017. Un facteur contributif a été une augmentation des dépenses de formation de 31 % par rapport à 2016-2017, qui a été principalement due à des dépenses supplémentaires importantes associées à deux aspects clés : le développement majeur de nouveaux programmes tenant compte de l'évolution des règlements et des pratiques, et la formation d'exploitants de réseaux d'eau potable des Premières Nations, qui a été totalement reversée au Centre à partir du budget des projets des Premières Nations. Les salaires et les avantages des employés ont aussi augmenté en 2016-2017, suite à un accroissement des ressources humaines et à des augmentations des assurances de groupe obligatoires. Le Centre a continué d'utiliser des contrôles internes pour encadrer ces dépenses générales dans la plus grande mesure du possible.

Bilan

Le Centre continue d'être dans une position financière solide avec des investissements de CPG et une encaisse de 6,2 millions de dollars. Le bilan de l'actif net de 8,3 millions de dollars au 31 mars 2018 permettra au Centre de continuer de largement contribuer à l'enseignement, la formation et la conduite d'essais pilotes dans le secteur de l'eau potable à travers l'Ontario.

Rapport du vérificateur indépendant

AU CONSEIL DU CENTRE DE WALKERTON POUR L'ASSAINISSEMENT DE L'EAU

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, et les états de l'évolution de l'actif net, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un sommaire des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction en ce qui concerne les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers conformément aux normes comptables du secteur public canadien ainsi qu'aux contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, celles-ci pouvant résulter de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du vérificateur

Notre responsabilité consiste à exprimer un avis sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent aucune anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures visant à recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du vérificateur, et

notamment de son évaluation des risques de la présence dans les états financiers d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, le vérificateur prend en considération le contrôle interne de l'entité s'appliquant à la préparation et à la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer un avis sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation de l'adéquation des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre avis.

Avis

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau au 31 mars 2018 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables du secteur public canadien.

BDO CANADA LLP
Comptables professionnels agréés,
experts-comptables autorisés
Walkerton, Ontario
Le 6 juin 2018

État de la situation financière

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Au 31 mars	2018	2017
Actif		
À court terme	\$	\$
Trésorerie	3 154 834	4 509 051
Portion actuelle des investissements (note 2)	3 008 272	3 670 009
Créances	3 199 878	1 207 408
Charges payées d'avance	130 020	77 563
	9 493 004	9 464 031
Immobilisations (note 3)	1 095 026	987 621
	10 588 030	10 451 652
Passif et actif net		
À court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	430 552	234 278
Produits reportés (note 4)	1 820 938	2 153 428
	2 251 490	2 387 706
Apports en capital reportés (note 5)	57 878	—
	2 309 368	2 387 706
Engagements (note 6)		
Actif net	8 278 662	8 063 946
	10 588 030	10 451 652

Au nom du conseil :

 Stéphane Spitz, CPA, CMA

Administrateur



Administrateur

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution de l'actif net

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2018	2017
	\$	\$
Solde d'ouverture	8 063 946	7 414 896
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	214 716	649 050
Solde de fermeture	8 278 662	8 063 946

État des résultats d'exploitation

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2018	2017
	\$	\$
Revenus (page 29)	5 295 205	4 953 682
Charges (page 29)	5 193 154	4 389 447
Excédent des produits sur les charges avant les intérêts et d'autres sources de revenus	102 051	564 235
Intérêts et autres sources de revenus	112 665	84 815
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	214 716	649 050

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

État des revenus et des charges d'exploitation

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2018	2017
Revenus	\$	\$
Paielement de transfert de la province de l'Ontario (note 7)	3 000 000	3 000 000
Paielement de transfert de la province de l'Ontario – Premières Nations	292 651	79 378
Inscriptions aux cours de formation	2 002 554	1 874 304
	5 295 205	4 953 682
Charges		
Publicité et promotion	70 631	51 553
Amortissement des immobilisations, net	229 478	225 611
Frais d'audit et juridiques	10 750	11 077
Créances irrécouvrables	—	1 380
Frais bancaires	5 915	4 853
Conférences	22 664	16 427
Services d'experts-conseils	25 750	8 710
Jetons de présence	29 950	22 345
Avantages sociaux	557 581	456 565
Assurances	22 571	27 945
Frais de bureau	164 500	142 317
Perfectionnement professionnel	20 884	16 114
Entretien des biens immobiliers	6 665	1 566
Recrutement	8 122	5 224
Location	504 846	548 100
Réparations et entretien	45 584	26 104
Projets de recherche	43 384	57 775
Salaires	2 182 534	1 804 067
Commandites	21 020	29 300
Abonnements et droits d'adhésion	20 120	20 421
Téléphone	9 923	8 867
Formation	1 069 183	815 744
Déplacement	94 565	49 853
Véhicules	5 675	11 172
Site Web et communications	20 859	26 357
	5 193 154	4 389 447

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2018	2017
Rentrée (sortie) nette de trésorerie liée aux activités suivantes :		
Exploitation	\$	\$
Excédent des produits sur les charges	214 716	649 050
Éléments sans effet sur l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations, net	229 478	225 611
	444 194	874 661
Évolution des éléments hors caisse du solde (note 8)	(2 181 143)	(1 171 512)
	(1 736 949)	(296 851)
Investissement		
Achat d'investissements et intérêts réinvestis	(3 008 271)	(3 674 877)
Remboursement d'investissements	3 670 009	1 542 198
	661 738	(2 132 679)
Biens capitaux		
Acquisition d'immobilisations	(279 006)	(162 597)
Diminution nette de l'encaisse durant l'exercice	(1 354 217)	(2 592 127)
Encaisse en début d'exercice	4 509 051	7 101 178
Encaisse en fin d'exercice	3 154 834	4 509 051

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

31 mars 2018

1. Sommaire des principales conventions comptables

Nature et but de l'organisme

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau est un service opérationnel de la province de l'Ontario. Il a été créé le 1^{er} octobre 2004 en vertu de la Loi sur les sociétés de développement.

Conformément à cette loi, les objets du Centre sont les suivants :

- a) Coordonner et assurer la formation des exploitants, propriétaires et organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable.
- b) Fournir des conseils au ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs sur les recherches dont la priorité est élevée et qui ont pour but la salubrité de l'eau potable.
- c) Commanditer des travaux de recherche s'inscrivant dans son mandat.
- d) Faire en sorte que l'information technique, scientifique et réglementaire sur l'eau potable soit plus facile d'accès, notamment en ce qui concerne le degré de diligence prévu par la loi.

Le Centre est exonéré de l'impôt fédéral et de l'impôt provincial sur le revenu.

Présentation

Les états financiers du Centre ont été préparés conformément aux normes comptables du secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du gouvernement, notamment à la série 4200 de normes, publiée par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP pour les organismes sans but lucratif du gouvernement).

Encaisse et équivalents au comptant

L'encaisse et les équivalents au comptant sont constitués des espèces en caisse, des soldes en banque et de certificats de placement garanti d'une durée de moins de 90 jours depuis la date d'achat.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les immobilisations apportées sont comptabilisées à leur juste valeur marchande estimée au moment du don.

Les frais de personnel et d'avantages sociaux directement attribuables à des programmes de cours créés à l'interne sont comptabilisés en conséquence.

L'amortissement est établi en fonction de la durée de vie utile estimée de l'actif et est calculé comme suit avec une provision d'une demi année :

Matériel informatique	amortissement dégressif de 33 %
Logiciels	amortissement dégressif de 50 %
Programmes de cours	amortissement dégressif de 15 %
Améliorations locatives	amortissement dégressif de 20 %
Mobilier et matériel de bureau	amortissement dégressif de 20 %
Enseignes	amortissement dégressif de 20 %
Matériel technique	amortissement dégressif de 20 %
Véhicules	amortissement dégressif de 20 %

Notes afférentes aux états financiers

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

31 mars 2018

1. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

Comptabilisation des produit

Les paiements de transfert sont comptabilisés quand le montant est connu, que le recouvrement est raisonnablement assuré et que les stipulations ont été respectées. Les revenus provenant des inscriptions aux cours de formation sont comptabilisés lorsque le paiement est à recevoir et que le cours a été suivi. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont réalisés au cours de la période d'investissement. Les revenus provenant de dons sont comptabilisés lorsque le Centre prend possession des biens donnés.

Les paiements de transfert limités pour l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis en produits à un taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations associées.

Instruments financiers

Le Centre a établi deux catégories pour ses instruments financiers : juste valeur et coût amorti. La politique comptable du Centre pour ces catégories est énoncée ci-dessous :

Juste valeur

Cette catégorie comprend les effets de caisse et les investissements qui sont cotés sur un marché actif. Ceux-ci sont initialement comptabilisés au coût et subséquemment à leur juste valeur. Les gains et pertes dus aux changements de juste valeur sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation lorsqu'ils sont transférés à l'état des résultats d'exploitation.

Les coûts des transactions des instruments financiers évalués à leur juste valeur sont comptabilisés en charges.

En cas d'une baisse durable de la juste valeur, le montant de la perte est retiré des gains et pertes de réévaluation cumulés, et comptabilisé dans l'état des résultats d'exploitation. En cas de vente, le montant retenu des gains et pertes de réévaluation cumulés associé à l'instrument est retiré des actifs nets et comptabilisé dans l'état des résultats d'exploitation.

Coût amorti

Cette catégorie comprend les créances, les comptes fournisseurs et les charges à payer. Ces éléments sont initialement comptabilisés au coût, et subséquemment évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute perte de réévaluation cumulée sur les actifs.

Le coût des transactions des instruments financiers évalués au coût amorti est ajouté à la valeur comptable de l'instrument.

Les baisses des actifs financiers évalués au coût amorti sont comptabilisées lorsque le montant de la perte est connu avec suffisamment de précision, et qu'il n'est pas réaliste d'envisager un recouvrement futur. Les actifs financiers sont alors ramenés à leur valeur recouvrable nette, la baisse étant comptabilisée dans l'état des résultats d'exploitation.

Utilisation d'estimation

La préparation des états financiers conformément aux normes du CCSP pour les organismes sans but lucratif du gouvernement oblige la direction à faire des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants déclarés des actifs et des passifs, la divulgation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers ainsi que les montants déclarés des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Des estimations importantes sont notamment la détermination des provisions pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations et les moins-values des droits liés aux programmes.

Notes afférentes aux états financiers

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

31 mars 2018

2. Investissements

	2018	2017
	\$	\$
CPG de la Banque Royale du Canada, 1,90 %, payable en février 2019	752 068	909 528
CPG de la Banque Royale du Canada, 1,90 %, payable en février 2019	752 068	1 242 531
CPG de la Banque Royale du Canada, 1,90 %, payable en février 2019	752 068	1 012 657
CPG de la Banque Royale du Canada, 1,90 %, payable en février 2019	752 068	505 293
	3 008 272	3 670 009
Moins les montants payables d'ici un an qui sont inclus dans l'actif à court terme	3 008 272	3 670 009
	—	—

3. Immobilisations

	2018		2017	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	193 411	151 100	163 139	137 716
Logiciels	113 536	82 848	99 345	59 255
Programmes de cours	885 695	558 467	768 249	511 084
Améliorations locatives	56 712	43 211	52 987	40 301
Mobilier et matériel de bureau	361 826	305 324	351 981	292 429
Enseignes	51 041	44 182	51 041	42 467
Matériel technique	2 978 851	2 431 418	2 855 056	2 310 034
Véhicules	119 264	48 760	75 690	36 581
	4 760 336	3 665 310	4 417 488	3 429 867
Valeur comptable nette		1 095 026		987 621

Notes afférentes aux états financiers

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

31 mars 2018

4. Produits reportés

31 mars	Subvention Premières Nations	Inscriptions formation	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
Solde d'ouverture	1 770 622	382 806	2 153 428	2 218 293
Contributions reçues	—	406 811	406 811	382 806
comptabilisées dans l'exercice	(356 495)	(382 806)	(739 301)	(447 671)
	1 414 127	406 811	1 820 938	2 153 428

Le paiement de transfert de la province de l'Ontario provient du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs. Ce paiement doit être comptabilisé séparément et utilisé pour la formation des exploitants des Premières Nations.

Les frais reportés d'inscription aux cours de formation sont des paiements qui ont été reçus pour des cours qui auront lieu durant un exercice ultérieur.

5. Apports en capital reportés

Les apports en capital reportés représentent des contributions limitées reçues pour l'achat d'immobilisations amortissables. Ces contributions sont comptabilisées à titre de réduction des dépenses d'amortissement dans l'état des résultats d'exploitation, qui sont calculées sur une base dégressive en fonction du taux d'amortissement de la classe d'actif concernée.

Les modifications dans le solde des apports en capital reportés durant l'exercice sont les suivantes :

	2018	2017
	\$	\$
Solde d'ouverture	—	—
Contributions reçues	63 844	—
Amortissement des contributions	(5 966)	—
Solde de fermeture	57 878	—

6. Engagements

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau a conclu un contrat de location-exploitation d'équipement. Ce contrat se terminera en octobre 2018 et les versements mensuels sont de 111 \$. En outre, le Centre a conclu un contrat de location avec la Société immobilière de l'Ontario. Ce contrat se terminera en mars 2018 et les versements mensuels sont de 55 277 \$.

Les créances locatives annuelles minimales pour le bâtiment et le matériel au cours des deux prochaines années sont :

2019 664 102 \$

Notes afférentes aux états financiers

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

31 mars 2018

7. Paiements de transfert

Au cours de l'exercice, des paiements de transfert de la province de l'Ontario s'élevant à 3 000 000 \$ (2017 - 3 000 000 \$) ont été accordés au Centre.

8. État des flux de trésorerie

L'évolution des éléments hors caisse du solde du fonds de roulement se compose comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Créances	(1 992 470)	(1 049 783)
Charges payées d'avance	(52 457)	(4 826)
Comptes fournisseurs et charges à payer	196 274	(52 038)
Produits reportés	(332 490)	(64 865)
	(2 181 143)	(1 171 512)

9. Régime de retraite

Le Centre assure des prestations de retraite à tous ses employés à temps plein par sa participation au Régime de pension de retraite de la fonction publique, un régime à prestations déterminées d'employeurs multiples, qui est administré par la Commission du régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario. Ce régime est comptabilisé à titre de régime de retraite à cotisations déterminées, car le Centre n'a pas suffisamment d'informations pour appliquer au régime les principes de comptabilisation des prestations déterminées. La contribution du Centre au régime de retraite pour la période visée a été de 174 510 \$ (2017 – 145 247 \$) et est incluse au poste des avantages sociaux de l'état des revenus et des charges d'exploitation. Comme il s'agit d'un régime de retraite interentreprises, ces contributions sont les charges du Centre au titre du régime de retraite. Aucun passif au titre du régime de retraite n'est inclus pour ce type de plan dans les états financiers du Centre. En date du 31 décembre 2016, le Régime de retraite des fonctionnaires avait un déficit à la fin de l'exercice de 795,5 millions de dollars (2015 - 434,0 millions de dollars) selon ses états financiers vérifiés.

Notes afférentes aux états financiers

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

31 mars 2018

10. Gestion du risque des instruments financiers

Le Centre est exposé à divers risques à cause de ses instruments financiers. L'analyse suivante donne une mesure de l'exposition aux risques du Centre et de leurs concentrations en date du 31 mars 2018.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière auquel le Centre est exposé si un débiteur ne verse pas les intérêts et le capital lorsqu'ils sont exigibles. Ce risque concerne l'encaisse et les créances du Centre. Les comptes en espèces du Centre sont détenus dans des banques à charte sous réglementation fédérale, qui sont assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada. En cas de défaut, les comptes en espèces du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau sont assurés jusqu'à un maximum de 100 000 \$ (2017 - 100 000 \$).

Risque du marché

Le risque du marché est le risque que la juste valeur de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue à cause de facteurs propres au marché. Les facteurs propres au marché sont notamment trois types de risque : risque de taux d'intérêt, risque de taux de change et risque sur capitaux propres. Le Centre n'est pas exposé à des risques de taux de change ni à des risques sur capitaux propres importants, car il ne négocie pas matériellement des devises étrangères ni ne détient des instruments financiers de capitaux propres importants.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est la possibilité de pertes financières causées par des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'instruments financiers en raison de variations des taux d'intérêt du marché.

Le Centre est exposé à ce risque à cause de ses investissements portant intérêts.

En date du 31 mars 2018, une variation de 1 % des taux d'intérêt, avec toutes les autres variables maintenues constantes, aurait une incidence estimée sur la juste valeur des certificats de placement garanti de 30 000 \$ (2017 - 30 721 \$).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre ne soit pas capable de remplir toutes ses obligations de débours à mesure qu'elles deviennent exigibles. Le Centre atténue ce risque en surveillant ses opérations de trésorerie et ses sorties de fonds prévues par budgétisation approfondie et détention d'investissements pouvant être convertis en espèces à court terme en cas de débours imprévus.

Il n'y a eu aucun changement majeur par rapport à l'année précédente en ce qui a trait à l'exposition aux risques ou aux politiques, procédures et méthodes d'évaluation du risque.



Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau
20 Ontario Road, C.P. 160
Walkerton ON N0G 2V0
cwaec.ca

